



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE



Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 07/10/2019

Grenelle des violences conjugales Atelier de travail à Nangis

L'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été déclarée Grande cause du quinquennat. Le gouvernement a lancé son plan national d'actions de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et ouvert, le 3 septembre 2019, le Grenelle des violences conjugales.

Le 03 septembre 2019, la préfète de Seine-et-Marne a ainsi initié une séquence de concertation départementale avec une cinquantaine d'acteurs locaux (élus, associations, procureurs, administrations, forces de sécurité). Les discussions avaient porté sur les mesures à mettre en œuvre en matière de lutte contre les violences conjugales et sur les sujets développés lors d'ateliers de travaux délocalisés en zones rurales.

Le premier atelier de travail s'est tenu le vendredi 04 octobre 2019 à Nangis en présence de trois conseillers départementaux et d'un maire.

Béatrice Angelelli, procureure de Melun, Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne et Pascal Courtade, sous-préfet, directeur de cabinet étaient présents pour introduire l'atelier qui a porté sur les thèmes suivants :

- les violences conjugales en milieu rural ;
- les réseaux de luttes contre les violences conjugales ;
- la formation des acteurs de la lutte contre les violences conjugales.

La cinquantaine d'acteurs locaux (Police, Gendarmerie, Maison des Solidarités, associations, acteurs de la santé, Éducation nationale, délégués du Préfet, Élus...), présent lors de cet atelier ont pu échanger et formuler différentes propositions.

Les échanges ont souligné, en outre, les impacts de la ruralité sur la prise en charge et la mise à l'abri des victimes (besoin de transports, d'hébergements d'urgence spécifiques) et l'importance du rôle des maisons des solidarités et l'opportunité du déploiement à venir des maisons France services. Une meilleure implication des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance a également été évoquée. Il a été également abordé la place de la prévention en milieu scolaire et la mobilisation des hôpitaux.

Toutes les propositions et pistes de travail abordées sont destinées à alimenter la réflexion du secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et à faire jaillir des propositions concrètes de projets à financer sur la territoire ainsi qu'une meilleure articulation entre les nombreux dispositifs existants.

Une seconde réunion, portant sur la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes, se tiendra, quant à elle, à l'hôtel de ville de Coulommiers le **15 octobre 2019 à partir de 14h00**.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr